



**HAL**  
open science

# Le procès des ornements. À propos du décor de l'horloge du pont de Grenoble (1603)

Florian Métral

► **To cite this version:**

Florian Métral. Le procès des ornements. À propos du décor de l'horloge du pont de Grenoble (1603). A l'aune du droit façades peintes & espace public, Jérémie Koering; Antonella Fenech; Valérie Hayaert; Carolin Behrmann, Feb 2024, Fribourg, Suisse. hal-04466329

**HAL Id: hal-04466329**

**<https://hal.science/hal-04466329>**

Submitted on 21 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain



# Le procès des ornements. À propos du décor de l'horloge du pont de Grenoble (1603)

L'affaire date de 1604 et est rapportée dans le *Plaidoyer* (1608) de Claude Expilly : elle oppose son client, Laurent Grégoire, maître en charge des horloges de Grenoble, aux consuls de la ville et porte sur la restauration de l'« horloge du pont » – édifice alors situé à l'endroit de l'actuelle passerelle Saint-Laurent –, détruite lors du siège de la ville en 1590. La restauration de l'horloge, essentielle dans cette partie de la ville, commença en 1591. Cependant, les consuls ne confièrent pas la réfection à Laurent Grégoire, mais à un concurrent nommé Louis de Marc, horloger et peintre originaire de Ruffec, « en Poytou », accompagné dans sa tâche par divers maîtres locaux. Ornée notamment de façades peintes - représentant pour l'une d'elles une figure de la Justice -, la nouvelle horloge de Grenoble, achevée en 1603, était un monument d'une beauté et d'une richesse exceptionnelle, « tout autre que la première » car présentant plus « d'artifice et d'ornement qu'auparavant ». Sans doute est-ce la raison pour laquelle les consuls en profitèrent pour révoquer Laurent Grégoire de ses fonctions de maître de l'horloge du pont afin de les confier à son concurrent, Louis de Marc.

Là se situe le cœur du litige : qui du décor ou du mécanisme horloger est, légalement, le garant de la nouveauté ? L'ornement l'emporte-t-il sur le bâtiment, la forme sur la fonction ?

Florian Métral est docteur en histoire de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et actuellement titulaire d'une chaire de professeur junior du CNRS, rattaché au Centre André-Chastel (Paris). Ses recherches portent principalement sur la représentation de l'univers à la période moderne, explorant les liens entre images, croyances et savoirs. Il est l'auteur de *Figurer la création du monde. Mythes, discours et images cosmogoniques dans l'art de la Renaissance* (Actes Sud, 2019) et co-auteur des actes du colloque *La Renaissance des origines. Commencement, genèse et création dans l'art des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles* (Brepols, 2022). Au sein du projet « La Ville ornée » - dont il a été chercheur postdoc de 2022 à 2024 -, il travaille à l'étude des décorations peintes des horloges publiques en Suisse et en Europe à l'époque moderne, sujet d'une thèse d'habilitation en cours à l'Université de Fribourg.